

Commune de Les Mollettes

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Les Mollettes, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NICOLLE, Maire.

Étaient présents : J.C. NICOLLE, S. AROLD, J.P. BOUNHOURE, R. BRAUN, Y. DE BOISVILLIERS, P. DUIN, D. GOUDIER, Y. JOSSERAND, A. PROPHETE, B. ROCIPON, R. SEAUUVY, G. VACHEZ SEYTOUX

Étaient excusés : G. RIGHETTO (pouvoir à A.PROPHETE), P. JARRIGE (pouvoir à JC NICOLLE), A. NICOLLE (pouvoir à J.P. BOUNHOURE)

Date de convocation : 12 juin 2014

Nombre de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : P. DUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 pour l'ordre du jour suivant :

- 1) Election sénatoriales
- 2) Travaux Bourbières
- 3) Election délégués SISARC, Syndicat Coisin Coisetan, CLECT
- 4) Questions diverses

1 – ELECTIONS SENATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014

Sont élus à la majorité absolue :

Titulaires : J.C. NICOLLE, Y. DE BOISVILLIERS, Y. JOSSERAND

Suppléants : R. BRAUN, B. ROCIPON, G. VACHEZ-SEYTOUX

Une délibération est prise.

2 – TRAVAUX DE SECURISATION ET D'AMENAGEMENT BOURBIERES

Monsieur le Maire indique que les travaux devraient terminés vers le 15 juillet 2014. Le problème de réseau PTT est réglé, le changement de vannes est effectué et l'aménagement du bassin est en cours.

3 – ELECTION DE DELEGUES

SISARC : Titulaire J.C. NICOLLE – Suppléante D. GOUDIER

Syndicat du Coisin Coisetan : Titulaire J.C. NICOLLE – Suppléant A. PROPHETE

CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) : J.C. NICOLLE

Une délibération est prise.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Travaux Les Granges

Les travaux consistent en la réfection du réseau d'eau depuis le bassin jusqu'à chez Mme NOVEL-CATTIN. Les travaux sont pris en charge par le syndicat des eaux de La Rochette. La Commune finance la borne à incendie. Le revêtement de la route sera fait en PATA (prise en charge également pas le syndicat des eaux de La Rochette).

Ce chantier devrait être terminé pour le 20/07/2014.

Cantine scolaire

Le prestataire actuel, Traiteur Transalpin de Montmélian, n'assurera plus la prestation à la rentrée prochaine car il n'aura plus l'agrément nécessaire.

Une consultation a été effectuée : l'offre de RESTALLIANCE (Chambéry Le Haut) a été retenue pour un an. Il s'agit du même prestataire retenu pour la cantine scolaire de Ste Hélène du Lac. Il faut prévoir l'achat d'un réfrigérateur pour le stockage des repas. Le prix des repas reste à 5.00€.

Une délibération est prise.

Réforme des rythmes scolaires

5 réunions ont eu lieu. Les activités se feront sur une demi-journée, le mardi après-midi. La décision a été prise pour les 3 communes du RPI (Les Mollettes, Ste Hélène du Lac et Laissaud).

Les intervenants extérieurs feront les activités cuisine, danse et ateliers manuels.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la gratuité de ce service.

Une délibération est prise.

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la TCCFE.

Une délibération est prise.

La séance est levée à 20h30